

HABILITATION ELECTRIQUE B1-B1V et/ou B2-B2V(essais) et/ou BR et/ou BC (NF C 18-510)

OBJECTIFS

Réaliser en sécurité des consignations, des travaux et des interventions sur des installations électriques basse tension.

PUBLIC

Toute personne exécutant des OPERATIONS d'ordre électrique en Basse Tension (travaux, dépannages, essais, consignations).

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

PROFIL ET COMPETENCE DU FORMATEUR

Formateur en prévention des risques professionnels avec une expérience professionnelle dans le domaine enseigné.

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués.

Le stage est évalué par les participants

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc... Matériel de démonstration.

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle.

DURÉE

Formation initiale : 3 jours – 21 heures

Recyclage : 1,5 jours – 10h30

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire

PROGRAMME

THEORIE

- 1- Réglementation et responsabilités
- 2- Notions générales et électricité
- 3- Les dangers de l'électricité
- 4- Domaines de tension et zones d'environnement
- 5- L'habilitation électrique
- 6- Les moyens de protection
- 7- La consignation électrique BT
- 8- Exemples d'opérations réalisables par un BS et BE manœuvre
- 9- Appareils électriques amovibles
- 10- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

PRATIQUE

Pour les B1-B1V-B2-B2V :

2 mises en situation au minimum sur les compétences suivantes :

- Préparer des TRAVAUX d'ORDRE ELECTRIQUE.
- Assurer la direction de TRAVAUX confiés à des EXECUTANTS.
- Réaliser une deuxième étape de CONSIGNATION.

Pour les BR :

2 mises en situation minimum sur les compétences suivantes :

- Réaliser un dépannage avec nécessité de CONSIGNATION ;
- Réaliser une CONNEXION / DÉCONNEXION.

Pour les BC :

- Assurer la CONSIGNATION EN UNE ETAPE.

Nos dates de formations sont disponibles sur notre catalogue de formation en ligne.

Pour la mise en œuvre contacter : info@prematech-formation.fr , nous vous répondrons sous un mois à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Pour la prise en compte du public en situation de handicap (PSH), n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.